Déierepensioun LASSIE S.à.r.l.
60, rue de Bonnevoie
L-5950 ITZIG

Liste des prix à partir du 1er octobre 2026

Pension :	**Basse saison**	**Congés scolaires**
Chiens : 1er	35 Euros/jour	42 Euros/jour
	32 Euros petits chiens :	35 Euros petits chiens :
Petits chiens : Yorkshire Terrier, Bichon, Shih-tzu, Chihuahua, Carlin, Teckel, Westie, Cairn Terrier, Caniche nain, King Charles, Spitz nain, Pinscher nain, Pékinois, Coton de Tuléar, Epagneul japonais, Lhasa Apso		
2ième (réduit)	25 Euros	26 Euros
Seul	38 Euros	47 Euros
Chats	21 Euros/jour	23 Euros
Chien en crèche	35 Euros/jour	35 Euros/jour
Box cheval	45 Euros/jour	45 Euros/jour
Shampoings :		
Petit chien	28 Euros	Chihuahua, York, Carlin, Teckel p.c.
Petit chien poil long	38 Euros	Bichon, Shih Tzu, King Ch., Westie, Teckel poil épais
Chien moyen	33 Euros	Beagle, Basset, Pinscher, Bouled.fr.
Chien moyen poil long	43 Euros	Cocker, Spitz, Shiba Inu
Grand chien poil court	46 Euros	Labrador, Dalmatien, Bouled.anglais
Grand chien poil long	52 Euros	Golden Retriever, Berger all., Berger austr., Border Collie
Très grand chien	66 Euros	Dogue, Ridgeback
Très grand chien poil long, épais	79 Euros	Leonberg, Malamute, Bouvier bernois
Un supplément de 10 Euros sera facturé pour le bain si le jour de reprise est un dimanche ou un jour férié.		

Conditions de réservation :
Les tarifs journaliers sont non-négociables et le solde du séjour doit être payé au plus tard au moment de la reprise de l'animal, soit par carte bancaire, soit en liquide. Un paiement par virement après la reprise de l'animal n'est pas accepté. Tout jour entamé est dû dans son intégralité.

Les disponibilités pour les vacances scolaires sont toujours limitées et il faut réserver tôt lors de ces périodes chargées. Au cas où la pension pour animaux affiche complet, vous avez l'option d'inscrire votre chat ou chien sur la liste d'attente.

Pour toute réservation lors des vacances scolaires, un acompte est nécessaire pour valider la réservation. A défaut du versement de l'acompte dans le délai indiqué, la réservation sera considérée comme nulle.

Lors des vacances scolaires, la totalité du séjour est dû comme réservé, même au cas de retour anticipé.